

PROVINCE DE NAMUR
VILLE D'ANDENNE

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 25 AVRIL 2022

N° 2022/4
38^{ème} réunion de la législature

Le Collège communal de la Ville d'ANDENNE a l'honneur de vous convoquer par la présente à la réunion du Conseil communal qui se tiendra **le lundi 25 avril 2022, à 19h00**, en la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

Le public sera admis à la séance du Conseil communal.

La séance du Conseil communal sera retransmise en direct sur notre chaîne (<https://www.youtube.com/c/andenne/videos>).

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. ASSURANCES

ETHIASCO S.C.R.L.- Assemblée générale extraordinaire du 5 mai 2022 - Désignation d'un représentant

2. CIRCULATION ROUTIÈRE ET MOBILITÉ

ANDENNE : place du Chapitre, 20 bte 1 - Stationnement PMR

3. CULTES

1. Fabrique d'église de LANDENNE - Modification budgétaire 2022/1 - Exercice de la tutelle
2. Fabrique d'église de LANDENNE - Compte 2021 - Exercice de la tutelle
3. Fabrique d'église de SCLAYN - Compte 2021 - Exercice de la tutelle

4. IMPÉTRANTS DE VOIRIE - ÉCLAIRAGE PUBLIC

1. ANDENNE : rue Hanesse - Eclairage public - Nouveau raccordement souterrain
2. ANDENNE : rue Hanesse - Eclairage public - Fourniture, pose et raccordement de 4 armatures LED

5. MARCHÉS PUBLICS

Marchés publics passés par délégation - Communication

6. POLICE

Organisation de camps et séjours de vacances - Nouveau modèle de règlement communal

7. REVITALISATION URBAINE

Revitalisation urbaine du centre-ville d'ANDENNE – Aspect patrimonial - Approbation de compromis de vente et aliénation des quotes-parts terrain (65ème délibération)

HUIS CLOS

8. CONTENTIEUX

Contentieux Ville d'ANDENNE c/ F.A. - A.S.B.L. A. – Citation en déclaration de jugement commun


9. PERSONNEL

1. Conseiller en Environnement - Désignation
2. Personnel enseignant – Ratification – Désignation (W.A.)
3. Personnel enseignant – Ratification – Désignation (M.C.)
4. Personnel enseignant – Ratification – Désignation (A.D.)
5. Personnel enseignant – Ratification – Désignation (F.T.)
6. Personnel enseignant – Ratification – Prolongation de désignation (L.H.)
7. Personnel enseignant – Ratification – Prolongation de désignation (W.A.)
8. Personnel enseignant – Ratification – Désignation (F.T.)
9. Personnel enseignant – Ratification – Désignation (W.A.)
10. Personnel enseignant – Ratification – Désignation (V.B.)
11. Personnel enseignant – Ratification – Prolongation de désignation (L.B.)
12. Personnel enseignant – Ratification – Désignation (A.D.)
13. Personnel enseignant - Démission à raison de 2 périodes/semaine (A.V.K.)

14. Personnel enseignant - Nomination à titre définitif (M.R.)
15. Personnel enseignant - Nomination à titre définitif (C.V.)
16. Personnel enseignant - Nomination à titre définitif (J.D.)
17. Personnel enseignant - Nomination à titre définitif (J.H.)

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général adjoint,



Pascal TERWAGNE

Le Bourgmestre,



Claude EERDEKENS

NOTA BENE :

1. Le procès-verbal de la réunion du Conseil communal du 7 mars 2022 est ouvert à la consultation des membres du Conseil communal auprès du Secrétariat général. Celui de la réunion du Conseil communal du 28 mars 2022 n'a pu être complètement confectionné; il sera disponible lors de la deuxième plus prochaine réunion du Conseil communal.
2. Conformément aux dispositions de l'article L 1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, toute proposition étrangère à l'ordre du jour doit être remise au Bourgmestre ou à celui qui le remplace au moins cinq jours francs avant l'assemblée; elle doit être accompagnée d'une note explicative ou de tout document propre à éclairer le Conseil communal. Il y a lieu également de tenir compte, en la matière, des dispositions du Règlement d'ordre intérieur.
3. Le Directeur général et la Directrice financière, ou leurs délégués, seront présents au Centre administratif le **mercredi 20 avril 2022**, de 17h00 à 19h00, **sur rendez-vous (à convenir avant le mercredi 20 avril à midi)**, à la disposition des membres du Conseil communal relativement aux points de l'ordre du jour.
4. Les prochaines réunions du Conseil communal sont fixées les 23 mai, 20 juin et 18 juillet 2022 en la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.